



## Communiqué de l'intersyndicale 23 mars 2022

L'intersyndicale dénonce les décisions du Gouvernement et de l'Assemblée de la Polynésie et les agissements du ministre en charge de la PSG.

Après les insultes de certains syndicalistes plus soucieux de préserver leur intérêt que les intérêts de la population aux revenus modestes, le ministre en charge de la PSG a pris le relais depuis le vendredi 18 mars. Aux élus de l'APF il ment, il salit l'intersyndicale la comparant à un regroupement de « riches » aux salaires de 500 000 xpf mensuels qui refusent de contribuer à la solidarité et veulent même faire payer les plus pauvres. Son objectif est de faire passer son projet coûte que coûte et quel qu'en soit le prix pour le petit peuple. Rien ne l'arrête, quitte à tuer l'adversaire.

Il protège les riches des professions libérales, les gros prestataires de services et les gros commerçants qui contribuent beaucoup moins que les salariés à la solidarité avec des taux de CST ridiculement bas. Ils matraquent les petits prestataires, commerçants et patentés. Nous n'avons pas demandé à ne pas payer, **nous avons demandé la transparence et l'équité devant l'impôt.**

Il ne communique toujours pas le détail du besoin de financement de la solidarité ou de la PSG et ce besoin qu'il évaluait à 14 milliards depuis 8 jours, est descendu à 9 milliards à l'Assemblée mardi sans explication. Notre ministre jongle avec les milliards et s'apprête à ponctionner une population qui compte ses sous au franc près pour finir les fins de mois. Il est vrai qu'il ne vit pas dans le même monde et que son niveau de vie ne sera pas impacté par sa TVA sociale.

La presse annonce la répartition de ces 9 milliards : 2 mds pour la solidarité, 7 milliards pour le RGS afin de couvrir le besoin de trésorerie y compris de la retraite des salariés. Pourtant, la retraite n'a pas vocation à être financée par cette taxe. On le voit, ces évaluations à géométrie variable ne reposent sur aucune base ni transparente ni solide.

La CPS en février nous déclarait avoir la trésorerie pour le versement des prestations en 2022. Elle ne l'aurait plus aujourd'hui. Le RSPF serait en difficulté en mars malgré le budget voté de 26 milliards en aide sociale. Nous ajoutons que visiblement le ministre en charge de la PSG estime que le CA de la CPS est une chambre d'enregistrement de ses décisions. Nous avons entendu lundi 21 mars que le ministre avait déjà prévu toute la réforme de la PSG jusque 2025 sans aucun échange avec les partenaires sociaux ou le CA de la CPS. Est-ce que nous nous dirigeons tout droit vers une gestion autoritaire et dictatoriale du bien commun des Polynésiens financé principalement par eux à travers les cotisations sur le travail et l'impôt ?

La baisse de 1,5 à 1% du taux de la contribution à la solidarité ne modifie pas fondamentalement la mécanique de l'inflation. Au lieu de 6% ce serait 4% d'inflation intérieure qui s'ajouterait à l'inflation importée estimée elle entre 6 et 10% avec un total supérieur à 10% à la fin de l'année 2022.

Son seul avantage est d'élargir l'assiette des contributions à la protection sociale mais ce prélèvement va s'opérer principalement sur les petits revenus et, à moins de recréer le trou, ce n'est pas demain que les cotisations sur le travail baisseront pour rendre du pouvoir d'achat aux salariés.

Le plan dit « Marshall » de blocage des prix est une rustine ne peut s'inscrire dans la durée, les finances de la Polynésie sont au plus bas depuis la crise du covid. C'est un plan « Marshall » de l'investissement pour relancer l'activité économique fortement compromise aujourd'hui qui est nécessaire dans le contexte de cette inflation importée par la crise dont les effets se prolongeront bien au-delà de 2022.

Dans ce contexte, il est compliqué de résoudre la quadrature du cercle du financement de la PSG déficitaire dans un contexte fortement inflationniste défavorable à l'activité économique et à l'emploi. Nous attendons les assises de la santé et les économies indispensables à réaliser dans ce secteur.

L'intersyndicale demande le respect, le respect de son positionnement, le respect de ses responsables. L'insulte n'est jamais la bonne méthode. Nous n'acceptons d'être maltraités par un ministre qui doit encore faire toutes ses preuves dans un domaine nouveau pour lui : l'économie.

Le Président avait répondu aux attentes de l'intersyndicale en annonçant qu'il proposerait au CM et à son comité de majorité de surseoir à l'entrée en vigueur de cette TVA non déductible. Des travaux allaient commencer dès mardi 29 mars pour identifier très rapidement les solutions au financement de la solidarité les plus aptes à répondre à la situation d'urgence.

Le gouvernement a choisi, c'est son rôle. Il en assumera les conséquences. L'assemblée a voté. Elle assumera également les conséquences de ses choix devant la population. Quant à nous, nous allons rester vigilants sur l'augmentation des prix et sur l'utilisation comme l'efficacité des fonds prélevés. Nous allons trouver les moyens de maintenir la pression en faveur du pouvoir d'achat des petits revenus et sur des décisions qui ne nous paraissent toujours ni transparentes ni justifiées.

Nous ferons nos propositions écrites pour la réunion de mardi prochain avec le Président s'il maintient le rendez-vous sans garantir notre participation si les conditions ne sont pas remplies. La messe est dite. On se retrouvera pour faire le bilan dans 3 mois.

L'intersyndicale